

M. DEACHMAN: Le ministre peut-il indiquer le chiffre global pour l'industrie des lainages?

L'hon. M. DUNNING: Je vais fournir à mon honorable ami les données que je possède, mais je doute qu'il en puisse en tirer le renseignement qu'il recherche. Il y avait en 1934 soixante-six filatures de lainages payant des salaires au montant global de \$4,730,000. Il y avait trente-quatre fabriques de filés de laine, dont les 2,464 employés ont reçu \$1,700,000 en salaires cette année-là. Vingt-sept fabriques de tapis, de paillasons et de carpettes ont payé \$995,000 en salaires. En ce qui regarde la fabrication des lainages non dénommés, et parmi lesquels le Bureau de la statistique inclut les couvertures, vingt-quatre établissements ont payé \$1,033,000 en salaires. Quant à la production globale des lainages, j'ai toujours douté un peu de l'exactitude du départ que je viens d'opérer, parce qu'il est impossible, selon moi, de tenir un compte exact dans une statistique du chevauchement de plusieurs produits dans un même établissement.

Le très hon. M. BENNETT: A moins d'avoir des tableaux distincts pour le coût de production.

L'hon. M. DUNNING: A moins d'avoir des tableaux distincts pour le coût de production, et quiconque étudie cette industrie constate la quasi impossibilité de se procurer le renseignement dans plusieurs petits établissements. Le nombre global des filatures de lainages en 1934 était de 151, abstraction faite des bas et des tricots. Ces 151 établissements avaient un personnel de 10,636 employés et ont payé \$8,459,000 en salaires. La seule statistique comparable dans les autres données statistiques,—je sais que mon honorable ami est beaucoup plus au courant de ces statistiques que moi,—c'est un tableau qui indique le coût de la matière première utilisée, la valeur brute du matériel et le surcroît de valeur résultant de la fabrication. Il est bien plus au courant de la chose que moi, mais je doute que cela puisse l'aider à obtenir le renseignement désiré.

Le très hon. M. BENNETT: Le tableau figure dans l'*Annuaire du Canada*.

M. DEACHMAN: Le ministre peut-il me donner le chiffre de la production globale des lainages? Il a indiqué la somme payée en salaires, \$8,459,000.

L'hon. M. DUNNING: La production globale de cet article, à part les bas et les tricots?

M. DEACHMAN: Oui.

L'hon. M. DUNNING: La valeur de la production globale des lainages, à la filature, a

été de \$33,872,000 en 1934. Je ne suis pas sûr que le montant n'inclue pas une certaine quantité de tricots. Nous nous sommes efforcés de séparer ces articles, et c'est la donnée la plus précise que je puisse obtenir.

M. DEACHMAN: Cela représente vingt-cinq p. 100.

Le très hon. M. BENNETT: La catégorie embrasse tous les lainages. Le chiffre des salaires ne s'applique pas à la production entière mais partielle des lainages. Si ma mémoire est fidèle, l'*Annuaire* indique un chiffre plus élevé.

L'hon. M. DUNNING: Ces chiffres sont extraits de l'*Annuaire*.

Le très hon. M. BENNETT: D'après le ministre, la production globale des lainages s'est montée à 33 millions de dollars. Le montant des salaires ne s'applique pas à l'industrie entière des lainages. J'ai les chiffres.

L'hon. M. DUNNING: Je pourrais peut-être arriver à plus de précision en donnant le total des lainages et tricots; cela éliminerait toute possibilité de chevauchement entre les deux catégories. Les fabriques de ces catégories d'articles ont 28,614 employés à qui elles versent \$22,025,000 en salaires. Si je tourne la page et donne le total en incluant les tricots, en 1934, la valeur, à la fabrique, de tous les produits a été de \$33,872,000, plus \$4,085,000 pour les bas de laine, et \$1,635,000 pour les vêtements de dessous. De sorte que si nous additionnons ces chiffres—environ \$33,000,000, \$4,000,000 et \$1,600,000—nous arrivons à une production d'une valeur globale à la fabrique de \$39,000,000, comparativement à un coût total de \$22,025,000 pour les salaires. Cela étant le total, il ne peut pas y avoir de chevauchement avec aucune autre industrie. En tout cas, parlant de mémoire, je ne sache pas qu'il y en ait.

M. HEAPS: Je crois savoir qu'il y a quelques années la Commission du tarif a fait une enquête approfondie sur le coût de la main-d'œuvre dans l'industrie textile. Le ministre veut-il être assez bon de nous donner quelques renseignements à cet égard lorsque le numéro se présentera au cours de la discussion des listes générales du budget? Je ne crois pas que ces statistiques générales nous donnent une idée vraiment juste de la situation.

L'hon. M. DUNNING: Je crains que les renseignements dont parle mon honorable ami et qui sont basés sur cette enquête de la Commission du tarif ne soient trop anciens s'il a à l'idée les salaires et ainsi de suite ayant cours en ce temps-là et dont ce rapport fait mention. Cependant, je me ferai un plaisir